



Rapport d'activité

1999

**Rapport d'activité
1999**

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chaque jour de l'année 1999 a amené des policiers et des civils de la Sûreté du Québec à rendre des services à la population par le biais du geste quotidien, que ce soit

dans le maintien général de l'ordre ou en assurant la sécurité sur les routes, en répondant à des appels urgents de citoyens en difficulté, en menant des enquêtes, en rencontrant des jeunes dans les écoles pour les sensibiliser à certains dangers qui les guettent ou en s'acquittant de bien d'autres façons du mandat général confié à la Sûreté du Québec par le gouvernement.

Le Rapport d'activité 1999 se veut d'abord le reflet du travail qu'effectuent quelque 5 000 personnes, hommes et femmes, avec efficacité, compétence et dévouement. Les données contenues dans le présent rapport illustrent, bien qu'imparfaitement, le travail considérable qui est accompli, tant dans son ampleur que dans sa grande diversité. Je voudrais rendre hommage à toutes ces personnes qui font de la Sûreté du Québec la grande organisation qu'elle est aujourd'hui.

Au-delà du quotidien, l'année 1999 a aussi été marquante en ce qui concerne la réflexion sur l'avenir et le devenir de la Sûreté du Québec, tout particulièrement dans le sillage de la publication, en début d'année, du rapport de la

Commission Poitras. Comme elle s'y était engagée, la Sûreté du Québec a apporté rapidement sa réponse sur les suites qu'il conviendrait de donner à ce rapport. Trois mois après sa publication, la Sûreté remettait au ministre de la Sécurité publique son Plan de renouvellement comprenant 35 grands projets organisationnels. La réalisation de ce programme, prévue sur une période de cinq ans, permettra à la Sûreté du Québec de répondre, dans tous ses domaines d'activité, aux plus hauts standards des meilleures organisations policières.

Déjà un travail important de renouvellement a été réalisé en 1999 au sein de la Direction des affaires internes, l'un des secteurs d'amélioration visés par la Commission Poitras. Le programme d'activité pour l'année 2000 permettra de compléter ce travail, notamment par l'adoption d'un nouveau règlement sur la discipline, et de mettre en branle sept projets particuliers, comprenant une cinquantaine de sous-projets touchant tous les grands axes retenus, dont le secteur des enquêtes criminelles et le volet « Mission, Vision, Valeurs. »

La Sûreté du Québec a aussi consacré beaucoup d'efforts en 1999 à la coordination, pour l'ensemble du Québec, des six escouades régionales mixtes. Elle a aussi posé des gestes significatifs en vue d'améliorer l'encadrement et la gestion des enquêtes. De plus, les réformes enclenchées au cours des dernières années en matière de ressources humaines se sont poursuivies. Enfin, le parc bureautique a fait l'objet d'un renouvellement majeur. D'autres efforts seront consentis au cours des prochaines années afin de situer la Sûreté du Québec à la fine pointe de la technologie.

Le secteur des relations de travail a été très actif en 1999 dans le contexte des discussions entourant le renouvellement du contrat de travail des policiers. Les difficultés vécues ont amené des tensions au sein de l'organisation, et avec le public, qui se doivent d'être passagères. L'année 2000 devra permettre le retour à la pleine harmonie dans les relations de travail, condition essentielle de progrès pour l'organisation.

La Sûreté du Québec se doit également de participer aux débats qui touchent directement son mandat. Ainsi, la discussion entourant la réorganisation municipale et la desserte policière sur l'ensemble du territoire a amené l'organisation à formuler, au cours de la dernière année, des propositions qu'elle a soumises au ministre de la Sécurité publique. La prochaine année offrira l'occasion de poursuivre cette réflexion.

Enfin, dans un monde en changement accéléré, un corps de police comme le nôtre a le devoir de réexaminer périodiquement les paramètres de son organisation du travail et de sa structure afin d'être en mesure de répondre aux besoins nouveaux et de s'ajuster à l'évolution de la société.

La Sûreté du Québec n'entend pas échapper à cet appel à la modernité et au dynamisme. Elle veut essentiellement toujours bien et mieux servir les citoyens du Québec.



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	1	SOUTIEN OPÉRATIONNEL	23
COUP D'OEIL	5	• Technologies de l'information.....	23
ORGANIGRAMME	6	• Informations corporatives.....	23
JURIDICTION	7	• Enquêtes et renseignements de sécurité.....	24
MANDAT	7	• Protection des personnalités	24
DIRECTION GÉNÉRALE	8	• Permis.....	25
• Ressources financières.....	8	• Ressources matérielles.....	25
• Vérification et contrôle de gestion.....	9	• Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).....	25
• Affaires internes.....	9	ACTIONS HUMANITAIRES	26
• Communications.....	10	LISTE DES TABLEAUX	
RESSOURCES HUMAINES	11	• Organisation	5
• Réalisations	11	• Activités.....	5
• Effectif.....	12	• Parc de véhicules	5
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE	14	• Activités des unités d'urgence.....	5
• Soutien à la gendarmerie	14	• Ressources	5
• Protection du territoire.....	14	• Tableau comparatif des dépenses.....	8
• Application des règlements municipaux	14	• Répartition des ressources humaines.....	13
• Sécurité routière.....	15	• Principales attributions du personnel policier	13
• Collisions	16	• Répartition de l'effectif régulier en place au 31 décembre 1999.....	13
• Activités et programmes en sécurité routière..	16	• Répartition détaillée des interventions en sécurité routière.....	15
• Relations avec la communauté.....	17	• Évolution des interventions en sécurité routière	15
• Programmes de prévention	17	• Évolution des collisions en sécurité routière	16
ENQUÊTES CRIMINELLES	18	• Évolution de la criminalité.....	18
• Crimes rapportés et solutionnés.....	18	• Interventions techniques de la Sûreté du Québec sur le territoire des services de police municipaux (SPM) et sur son territoire.....	20
• Crimes contre la personne	18	• Évolution des interventions de la Sûreté du Québec – Enquêtes criminelles	21
• Crimes contre la propriété.....	18	• Évolution des interventions de la Sûreté du Québec – Autres lois.....	21
• Autres crimes	19	• Évolution des interventions en milieu desservi par un service de police municipal – Enquêtes criminelles.....	22
• Drogues et autres substances.....	19	• Évolution des interventions en milieu desservi par un service de police municipal – Autres lois	22
• Pédocriminalité.....	19		
• Infractions à certaines lois provinciales et fédérales.....	19		
• Interventions en milieu desservi par un service de police municipal et services spécialisés.....	19		
• Lutte au crime organisé.....	20		

COUP D'OEIL

Organisation

Juridiction sur tout le territoire du Québec

- Dessert en exclusivité :
 - 1 220 municipalités et territoires
 - 1 494 925 habitants
 - 922 423 km² ou 60,5 % du territoire
- Couverture d'un réseau routier de 60 392 km ou 81,6 % des routes du Québec
- Organisation opérationnelle en 10 districts et 108 postes et points de service
- 12 centres de télécommunications reliés au Réseau intégré de télécommunications policières et répartis dans les 10 districts de la Sûreté du Québec
- Numéro unique : 310-4141
- Cellulaire : * 4141

Activités

- 370 584 interventions préventives sur le réseau routier
- Couverture de 54 676 accidents routiers
- Sécurité nautique : 1 168 avertissements et 313 constats d'infraction
- Valeur des drogues saisies : 292 M\$
- 53 660 infractions criminelles réelles constatées ou ayant fait l'objet d'une enquête
- 4 824 interventions en enquêtes criminelles et 5 494 interventions à l'égard d'autres lois en milieu desservi par un service de police municipal
- Centre de renseignements policiers du Québec : 73 millions de transactions

Parc de véhicules

- Parc automobile
 - automobiles1 394
 - camions, fourgonnettes et véhicules à quatre roues motrices174
 - minibus67
- Autres véhicules
 - motocyclettes20
 - hélicoptères2
 - motoneiges32
 - bateaux22
- **Total du parc de véhicules1 711**
- Km parcourus en 1999plus de 72 millions

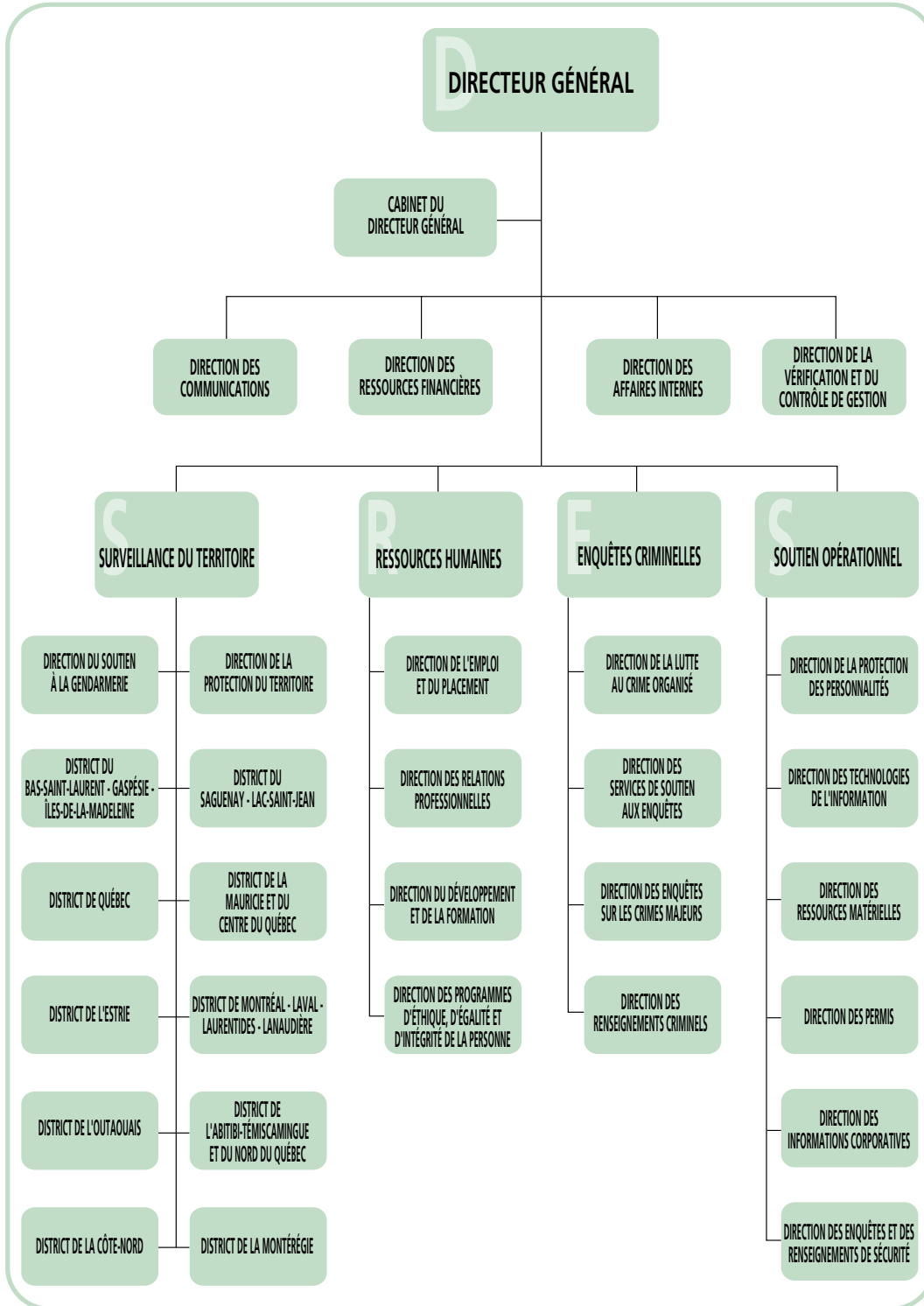
Activités des unités d'urgence

- Missions exécutées11 084
- Opérations spéciales décrétées85
- Manifestations153
- Recherche de personnes disparues124
- Utilisation des hélicoptères295
- Utilisation des postes de commandement mobiles86

Ressources

- Policiers3 805
- Civils
 - permanents1 134
 - occasionnels350
- Total5 289
- Jours-personnes de formation36 788
- Dépenses globales réelles435 105 900 \$

ORGANIGRAMME



JURIDICTION

Afin d'accomplir son mandat, la Sûreté du Québec compte 108 postes et points de service répartis dans 10 districts. Elle assure la sécurité publique dans 1 220 municipalités et territoires et agit en complémentarité avec les services de police de 312 municipalités en leur offrant un soutien opérationnel et logistique. La Sûreté du Québec est la seule organisation policière qui a juridiction sur tout le territoire du Québec et qui veille à l'application d'un aussi grand nombre de lois et de statuts.

MANDAT

Le législateur québécois a défini en ces termes le mandat de la Sûreté du Québec : « La Sûreté du Québec est, sous l'autorité du ministre de la Sécurité publique chargée de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans tout le territoire du Québec, de prévenir le crime ainsi que les infractions aux lois du Québec, et d'en rechercher les auteurs... » (LRQ, chap. P-13, art. 39)

Ainsi, elle est chargée de l'application de nombreuses lois québécoises, notamment le *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur l'assurance automobile*, les lois en matière de loteries, de courses, de concours publicitaires et d'appareils d'amusement, la *Loi sur les explosifs*, la *Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité*, la *Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques*, la *Loi sur les permis d'alcool* et la *Loi sur la Société des alcools du Québec*.

De même, dans le cadre de son mandat légal, la Sûreté du Québec applique diverses lois fédérales sur le territoire québécois, dont principalement le *Code criminel*, la *Loi sur les aliments et drogues* et la *Loi sur les explosifs*.

Spécifiquement en matière de renseignements, l'article 39.1 de la *Loi de police* stipule ce qui suit : « La Sûreté maintient un service central de renseignements ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police. »

Par ses services spécialisés, elle est appelée à intervenir conjointement avec les forces de police municipales et autochtones ainsi qu'à effectuer des opérations avec ces dernières. La Sûreté du Québec assume de plus un rôle conseil en matière d'organisation de services policiers en milieu autochtone.

Direction générale

Ressources financières

L'exercice financier de la Sûreté du Québec s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Ses dépenses sont imputées dans deux programmes distincts. L'un de ces programmes regroupe principalement les activités reliées aux enquêtes criminelles, aux services spécialisés exclusifs ou en soutien aux services de police municipaux et à la couverture du réseau autoroutier. Il comprend également les activités reliées à la sécurité de l'État et de l'Assemblée nationale, de même qu'à la protection des sources de revenus fiscaux du gouvernement en matière de jeux et d'alcool ainsi que des produits de la criminalité. En 1999-2000, le total des dépenses probables de fonctionnement de ce programme s'élève

à 235,3 M\$ comparativement à 229,4 M\$ en 1998-1999.

L'autre programme concerne le Fonds des services de police qui est affecté au financement du coût des biens et services fournis par la Sûreté du Québec aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi de police. Il s'agit en somme de la desserte policière dans les MRC basée sur le modèle de police de proximité. Les dépenses probables de fonctionnement du Fonds des services de police totalisent 209,4 M\$ pour l'exercice financier 1999-2000 comparativement à 205,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Tableau comparatif des dépenses (000 \$) Exercice financier se terminant le 31 mars 2000

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Catégories	Dépenses probables 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1997-1998
• Traitements.....	286 594,0	279 567,6	275 649,9
• Régime de retraite.....	13 780,1	13 753,9	14 044,6
• Contributions d'employeur.....	23 189,6	21 347,2	23 904,6
• Services de transport et de communication.....	17 767,9	20 370,6	11 731,0
• Services professionnels et administratifs.....	18 897,3	19 860,8	17 603,0
• Entretien et réparations.....	7 459,3	8 262,3	7 123,4
• Loyers.....	46 235,9	45 278,4	42 235,0
• Fournitures et approvisionnement.....	12 945,1	9 955,2	10 344,2
• Matériel et équipements.....	1 470,1	684,0	1 008,5
• Autres dépenses.....	4 407,5	6 410,1	6 097,2
• Amortissement des immobilisations.....	11 971,8	9 615,8	8 702,6
Total.....	444 718,6	435 105,9	418 444,0
INVESTISSEMENTS			
Catégories	Dépenses probables 1999-2000	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1997-1998
• Matériel roulant.....	12 386,6	6 683,2	4 543,9
• Équipement et développement informatique.....	3 749,7	6 575,0	1 316,1
• Équipement spécialisé.....	4 687,9	536,5	361,0
Total.....	20 824,2	13 794,7	6 221,0

Notes du tableau comparatif des dépenses

1. Le tableau comparatif des dépenses reflète l'exercice financier de la Sûreté du Québec qui s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Au cours des dernières années, les dépenses étaient estimées en fonction de l'année civile.
2. Les dépenses probables de fonctionnement pour l'exercice financier 1999-2000 sont évaluées à 444,7 M\$, une augmentation de 9,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'indexation des salaires de 7,5 M\$, par une augmentation nette de 4,1 M\$ de diverses dépenses telles l'approvisionnement, les loyers et autres, par une hausse des dépenses d'amortissement des immobilisations de 2,4 M\$ et enfin, par une diminution des dépenses de déménagement de l'ordre de 4,4 M\$. Une augmentation exceptionnelle des dépenses à ce titre avait été enregistrée en 1998-1999 lors de l'implantation de la desserte policière par MRC.
3. Les dépenses de la catégorie « régime de retraite » représentent les contributions de la Sûreté du Québec aux services courants de divers régimes de retraite des effectifs assignés au Fonds des services de police.
4. Les dépenses de fonctionnement sont financées par un budget de 337,5 M\$ octroyé par le gouvernement provincial et par des revenus de 107,2 M\$ provenant principalement de la tarification des services de base aux municipalités desservies par la Sûreté du Québec.
- 5) Les dépenses de fonctionnement excluent les activités reliées au contrôle des armes à feu. Pour l'exercice financier 1999-2000, le coût de ces activités est estimé à 9,1 M\$ et est financé par des revenus en provenance du gouvernement fédéral.
- 6) Les dépenses probables d'investissement totalisent 20,8 M\$, une augmentation de 7,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 1999-2000, la Sûreté a acquis un système d'identification dactyloscopique et de photographies signalétiques au coût de 4,1 M\$; le renouvellement de la flotte automobile a coûté 5,7 M\$ de plus que l'année précédente alors que les investissements reliés à l'informatique ont diminué de 2,8 M\$ compte tenu du renouvellement majeur de son parc bureau-tique effectué en 1998-1999.

Vérification et contrôle de gestion

Au cours de l'année, la Direction de la vérification et du contrôle de gestion a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en assurant le suivi d'implantation du modèle de police de proximité dans 10 postes MRC. Elle a effectué la vérification de 4 postes, de 4 escouades, du Service aux usagers du CRPQ et du Service de la rémunération globale. Elle a aussi procédé à l'évaluation de la gestion d'un service de police autochtone et d'un service de police municipal. Des vérifications spécifiques aux systèmes informatisés du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) ont été réalisées auprès de 55 agences de la Sûreté du Québec et de 68 agences municipales.

Affaires internes

L'année 1999 peut certes être qualifiée d'année charnière pour la Direction des affaires internes. Il a fallu amorcer les actions permettant de donner suite au volumineux rapport de la Commission Poitras tout

en poursuivant les activités courantes.

À partir d'un diagnostic posé par la commission et d'une analyse approfondie de la situation, il a été décidé de regrouper en divers projets, les situations à améliorer et de les échelonner, de façon réaliste, sur cinq ans.

Il est aussi clairement ressorti que la discipline constituait le projet prioritaire. Les travaux sur la réingénierie du processus disciplinaire ont été amorcés et mèneront en 2000, à un nouveau règlement disciplinaire basé sur une nouvelle philosophie et sur des assises différentes.

L'accent a aussi été mis sur la dotation d'un nombre important de postes. Le personnel autorisé de la Direction des affaires internes est passé de 20 effectifs au 1^{er} janvier 1999 à 38 au 31 décembre de cette même année. La direction compte dorénavant 12 employés civils et 26 policiers.

De plus, en tant que responsable pour la Sûreté du Québec, de la gestion des dossiers en matière de discipline policière, de la réalisa-

tion des enquêtes criminelles visant le personnel, des poursuites civiles, du suivi des dossiers de déontologie policière et de la coordination des enquêtes sur les postulants policiers, la Direction des affaires internes a vu augmenter le nombre total de ses dossiers en 1999.

En 2000, un nouveau programme de formation pour le personnel d'enquête sera implanté. Des travaux reliés à la conception et à la mise en place d'un nouveau système d'information sont aussi prévus. Ces réalisations s'ajouteront à la poursuite des activités opérationnelles et des projets déjà amorcés.

Communications

La Direction des communications a poursuivi ses activités de relations avec les médias. Près de 2 200 dossiers reliés à des interventions policières diverses ainsi qu'à la diffusion de programmes et d'activités de prévention ont donné lieu à de nombreux communiqués de presse, conférences de presse, points de presse et entrevues en provenance du grand quartier général et des districts.

Par ailleurs, dans le contexte du Plan de renouvellement, la direction a défini trois projets dans sa sphère d'activité. Ces projets visent l'amélioration des communications internes et externes, une hausse des compétences en communication ainsi qu'un soutien aux communications avec les MRC. De plus, la direction a proposé une révision de sa structure en deux grands secteurs : les *relations médias et stratégiques* et les *relations publiques et institutionnelles*.

En ce qui concerne la communication interne, elle est dorénavant sous la responsabilité de chacune des grandes fonctions. La Direction des communications assume la coordination et offre un

soutien technique et professionnel dans ce domaine. Afin d'assurer une meilleure circulation de l'information, elle a créé un comité aviseur permanent (CAP) formé d'un représentant de chaque grande fonction ; le responsable de la Direction des communications dirige les travaux du comité.

Aussi, dans le but de faire état de l'avancement des projets énoncés dans le Plan de renouvellement de la Sûreté, la direction a créé un nouveau bulletin d'information interne : *Sûreté Action*. Ce bulletin est aussi publié sur le site Internet de la Sûreté, dont une deuxième version, transitoire, a été mise en ondes à la fin de 1999.

Ressources humaines

L'année 1999 aura été une année de questionnement et de positionnement quant aux processus de gestion des ressources humaines. La réorganisation et le développement des activités tiennent compte à la fois des recommandations de la Commission Poitras et de celles contenues dans le rapport Corbo sur la formation continue et le perfectionnement professionnel des policiers et policières du Québec. Ces recommandations ont servi de point de départ à l'orientation des cibles d'action du Plan de renouvellement. Ces cibles prioritaires sont : l'éthique, la formation, la sélection ainsi que les relations de travail.

Réalisations

- Mise en place d'un processus de gestion du rendement pour les officiers et les cadres supérieurs basé sur les compétences attendues chez ce personnel. Pour en faciliter l'application et l'implantation, un atelier de formation a été développé. Ainsi, huit séances d'une journée et demie ont permis d'informer 9 responsables de bureaux de l'administration, 16 directeurs et 106 officiers et cadres supérieurs.
- Mise en œuvre des travaux d'analyse de situation de travail (AST) et d'identification des compétences clés pour plusieurs catégories d'emploi se retrouvant dans les quatre grandes fonctions. Sur les 180 AST identifiées à réaliser, 20 sont terminées et 85 sont en cours de réalisation.
- Amorce des travaux en vue de moderniser les pratiques de gestion à la Sûreté du Québec.
- Réalisation d'un portrait préliminaire de la formation des enquêteurs. Ce portrait spécifique est extrait d'un bilan global de formation résultant d'un questionnaire acheminé à l'ensemble du personnel civil et policier.
- Reprise des rencontres dans les cégeps, lesquelles permettront d'améliorer « l'attraction » de candidats et candidates vers une carrière à la Sûreté du Québec.
- Participation à l'élaboration de l'entente intervenue entre le ministère de la Sécurité publique et le ministère de l'Éducation concernant les études de sélection et le programme de formation des candidats « conventionnels », soit les candidats qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales en techniques policières.
- Mise en place des escouades régionales mixtes (dotation de postes et harmonisation des conditions de travail).
- Mise en place de la structure pour l'application de la *Loi sur les armes à feu* (dotation de postes et définition d'une structure administrative).
- Début de la révision des politiques de placement et de promotion pour les agents, les sous-officiers et les officiers.
- Analyse du cadre légal et élaboration d'un projet de processus administratifs appuyant la gestion des dossiers du personnel.

- Collaboration à la mise sur pied d'un cours universitaire de niveau « maîtrise » : *L'éthique de la sécurité publique* dans le cadre d'une démarche centrale visant l'explication de l'éthique ; 21 personnes de la Sûreté du Québec y ont participé.
- Mise sur pied d'un comité pour l'élaboration d'un programme de reconnaissance au travail du personnel policier et civil.
- Publication et distribution à l'ensemble du personnel d'une politique visant à contrer le harcèlement. À cet effet, dix personnes-ressources des districts ont été formées.
- Élaboration et diffusion d'un guide d'application du contrat de travail des policiers.
- Signature d'une entente sur les conditions de travail particulières des responsables de poste dans les MRC et préparation d'un dépôt patronal en vue du renouvellement du contrat de travail des membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec.
- Publication et distribution à l'ensemble du personnel d'un bulletin d'information périodique : *Les Ressources humaines vous parlent*. Ce bulletin porte sur les ressources, services et programmes offerts au personnel.

Effectif

L'effectif en place au 31 décembre 1999 s'élevait à 3 805 policiers, 1 134 civils permanents et 350 occasionnels pour un total de 5 289 employés. Au cours de l'année, 156 policiers et 37 civils ont quitté la Sûreté du Québec et durant cette période, 207 policiers et 22 employés civils ont été recrutés.

Répartition des ressources humaines

POLICIERS CIVILS

• Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.....	35862
• Saguenay – Lac-Saint-Jean.....	18035
• Québec.....	548110
• Mauricie et Centre du Québec.....	30051
• Estrie.....	23444
• Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière.....	38681
• Montérégie.....	35261
• Outaouais.....	24246
• Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec.....	21442
• Côte-Nord.....	13129
• Grand quartier général.....	860573
• Total.....	3 8051 134

Répartition de l'effectif régulier en place au 31 décembre 1999

POLICIERS

• Directeur général.....	1
• Directeurs généraux adjoints.....	4
• Inspecteurs-chefs.....	16
• Inspecteurs.....	33
• Capitaines.....	68
• Sergents.....	286
• Caporaux.....	415
• Agents et agents auxiliaires.....	2 982
• Total.....	3 805

CIVILS

• Cadres supérieurs.....	16
• Cadres intermédiaires.....	24
• Professionnels.....	143
• Techniciens.....	163
• Personnel de bureau.....	764
• Ouvriers.....	24
• Total.....	1 134

Principales attributions du personnel policier

• Patrouille (patrouilleur, chef d'équipe, chargé de relève, motard, patrouilleur auxiliaire).....	2 085
• Enquête (enquêteur, enquêteur de poste, responsable d'équipe d'enquêteurs, analyste, préposé à la cueillette).....	713
• Soutien opérationnel (plongeur, technicien en explosifs, maître de chien, groupe d'intervention).....	351
• Soutien administratif (agent de liaison, agent de service, vérificateur, enquêteur spécial, contrôleur de la qualité).....	106
• Gestion (directeur de poste et adjoint, responsable d'escouade et adjoint, responsable de bureau et adjoint, responsable de division, responsable de service).....	461
• Autres (préposé aux permis, inspecteur en explosifs, agent de relations communautaires, agent de relations autochtones, instructeur IPQ, libéré pour études, libéré pour activités syndicales).....	89
• Total.....	3 805

Surveillance du territoire

Soutien à la gendarmerie

Depuis sa création en 1999, la Direction du soutien à la gendarmerie coordonne les demandes provenant des districts et des postes de MRC. Cette nouvelle direction est en quelque sorte, un guichet unique pour les intervenants qui assurent les services directs aux citoyens. La direction appuie ses policiers afin qu'ils soient en mesure de fournir aux citoyens du Québec, des services d'une qualité optimale. Elle met en place à cette fin, des programmes de formation, de perfectionnement, de mise à niveau des connaissances et de prévention.

La direction se compose du Service de la sécurité routière, du Service des relations communautaires et du Service de l'analyse conseil. Elle répond aussi, de concert avec les instances locales et régionales de la Sûreté du Québec, aux besoins exprimés, notamment par les comités de sécurité publique.

Protection du territoire

Deux opérations majeures ont mobilisé de nombreuses ressources en 1999. La première s'est déroulée à l'automne. Les routes de plusieurs régions du Québec ont été paralysées en raison d'un conflit dans l'industrie du transport, ce qui a eu non seulement pour effet de rendre difficile l'approvisionnement en denrées essentielles mais aussi de provoquer des désordres sociaux importants. La Direction de la protection du territoire, par son analyse tactique et stratégique, a collaboré de façon efficiente à la résolution du problème par une intervention appropriée à la situation.

La seconde opération fut mise en place lors du passage à l'an 2000. Cette opération a nécessité une planification peu commune en mesures d'urgence ainsi que sur le plan technologique. De plus, la DPT a déterminé les axes de travail dans ce dossier sur lesquels l'ensemble de l'opération s'est déroulée : soit les perturbations liées aux dysfonctionnements technologiques, les activités criminelles organisées subversives et sectaires ainsi que les festivités sociales liées au passage au nouveau millénaire.

Par ailleurs, la direction a participé activement à l'élaboration du Plan d'intervention gouvernemental en cas de catastrophe majeure pour les missions *Sécurité et Évacuation massive et réintégration*, dont elle est directement responsable.

Application des règlements municipaux

Dans le contexte de la signature des ententes avec les MRC, la Sûreté du Québec, par l'intermédiaire de ses postes, voit dorénavant à l'application des règlements municipaux dans les localités qui font partie de ces MRC. En 1999, les policiers de la Sûreté du Québec ont émis près de 5 400 constats d'infraction relativement à des infractions diverses concernant le maintien de la paix, du bon ordre et de la sécurité publique. Les infractions concernant le stationnement, au nombre de 3 004, arrivent au premier rang, suivies de celles concernant la paix et le bon ordre qui se chiffrent à 828. Viennent ensuite les 671 infractions reliées à la sécurité routière suivies des infractions concernant les systèmes d'alarme, au nombre de 372.

Sécurité routière

Les interventions sur l'ensemble du réseau routier s'élèvent à 370 524 en 1999.

Au total, 271 642 constats d'infraction au *Code de la sécurité routière* et 84 734 avis de vérification technique ont été émis. Les infractions concernent la vitesse dans 68 % des cas. Les infractions liées au port de la ceinture de sécurité viennent au deuxième rang dans une proportion de 6 %.

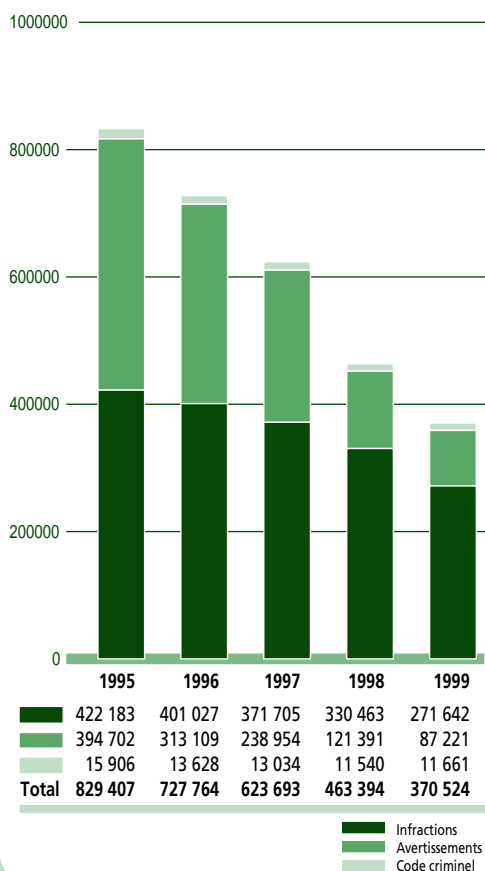
Les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus 7 692 fois auprès de conducteurs dont la capacité de conduire était affaiblie, soit 3,4 % de moins qu'en 1998. Cette infraction figure, après la vitesse, au deuxième rang des facteurs les plus fréquemment associés aux collisions causant la mort.

On a de plus enregistré 3 544 cas de délits de fuite, 2 487 avis de vérification mécanique et 425 cas de conduite dangereuse.

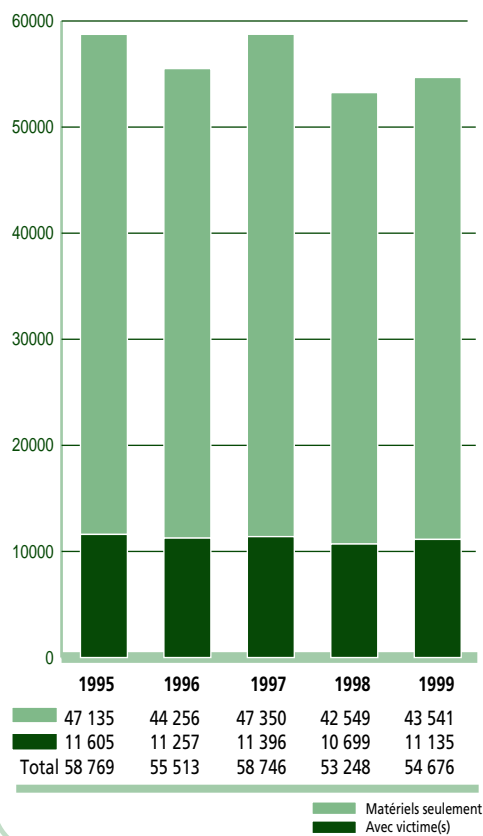
Répartition détaillée des interventions en sécurité routière

- Constats d'infraction
 - provinciaux236 908
 - municipaux34 734
- Avis de vérification technique84 734
- Avis de vérification mécanique2 487
- Conduite dangereuse425
- Capacités affaiblies7 692
- Délits de fuite3 544
- **Total370 524**

Évolution des interventions en sécurité routière



Évolution des collisions en sécurité routière



Collisions

On a dénombré 54 676 collisions en 1999, ce qui représente une hausse de 2,7 % comparativement à l'année précédente. Au chapitre des collisions mortelles, 462 ont été recensées en 1999 soit 30 de plus qu'en 1998. Le nombre de collisions avec blessés a augmenté de 4 %, passant de 10 266 à 10 673. Celui des collisions ayant causé des dommages matériels a augmenté de 2,4 %, passant de 42 534, en 1998 à 43 541, en 1999.

Activités et programmes en sécurité routière

Au cours de 1999, la Sûreté du Québec a participé activement à plusieurs projets visant à rendre encore plus sécuritaires, les réseaux routiers sous sa surveillance. L'un d'eux, la *Table de concertation Gouvernement / Industrie sur la sécurité des véhicules lourds* devrait résulter en des actions concrètes pour la Sûreté du Québec à moyen terme.

D'autre part, plusieurs postes de la Sûreté du Québec ont développé divers programmes ou ont participé à leur mise sur pied afin de lutter contre certaines problématiques particulières en sécurité routière :

- la capacité de conduite affaiblie par l'alcool : en collaboration avec différents partenaires de la région de la Beauce, les policiers de la Sûreté du Québec ont développé un programme visant notamment à favoriser le raccompagnement et à rencontrer les tenanciers d'établissements détenteurs d'un permis d'alcool ;
- le transport lourd : une opération visant à sécuriser la population et à sensibiliser les transporteurs lourds des dangers de collisions dans la région de Sherbrooke a été réalisée en partenariat avec plusieurs intervenants dont les transporteurs ;
- la vitesse : l'opération Pied pesant a été créée dans la région de Trois-Rivières avec la participation de divers partenaires dont les sûretés municipales, la Société de l'assurance automobile du Québec et le ministère des Transports, afin de sensibiliser les usagers de la route aux risques et conséquences associés à la vitesse. Ce programme se poursuivra en 2000 .

De plus, afin de contribuer à résoudre des problématiques régionales, de nouvelles ressources ont été formées à la patrouille en motoneige dans certaines MRC.

Enfin, le Service de la sécurité routière, a amorcé une réflexion sur une nouvelle approche d'intervention auprès des transporteurs. Cet exercice devrait se traduire, en l'an 2000, par la création d'un guide et par la formation des patrouilleurs sur divers aspects dont l'intervention auprès des conducteurs, la vérification des documents et la ronde de sécurité.

Relations avec la communauté

La Sûreté du Québec maintient son engagement à fournir une prestation de sécurité publique selon le modèle de police de proximité dans les MRC qu'elle dessert. Des comités de sécurité publique, composés de représentants municipaux et de dirigeants locaux de la Sûreté du Québec, établissent désormais les priorités d'intervention policière.

En 1999, plus de 20 000 activités de prévention ont été réalisées afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les citoyens des MRC desservies. Ces activités, telles que rencontres et séances d'information sont destinées à divers publics dont les jeunes, les aînés et les élèves du primaire et du secondaire.

En 1999, on a procédé à l'implantation d'un nouveau mode de réponse aux appels des citoyens. Cette nouvelle façon de faire vise principalement à réduire le temps de déplacement des policiers afin qu'ils puissent davantage se consacrer à des activités de prévention, de sécurité routière et de résolution de problèmes locaux. Dans les cas où il n'y a ni suspect ou indice qui pourrait être constaté par un policier qui se rendrait sur place, on peut donner suite aux appels des citoyens de façon tout aussi efficace, par téléphone. Plusieurs avantages sont associés à cette nouvelle façon de faire : un meilleur délai de réponse lorsqu'une intervention policière urgente est nécessaire, une plus grande disponibilité des policiers pour

résoudre, en partenariat, des problèmes de sécurité publique identifiés par la population, une présence plus grande dans les municipalités desservies ainsi que des activités préventives accrues et adaptées aux réalités locales.

Afin de répondre à des demandes exprimées par la communauté, la Sûreté du Québec a poursuivi l'implantation des programmes de prévention : *Cool pour vrai !*, destiné aux adolescents et traitant des problématiques telles que la drogue, la violence et les méfaits, et *Vieillir en liberté, en toute Sûreté*, trousse de prévention à l'intention des aînés. Ce programme traite des abus, de la victimisation criminelle, des blessures et des interventions lors de situations d'urgence.

Programmes de prévention

En 1999, un nouveau programme à l'intention des élèves du primaire a été lancé. Ce programme : *Je réfléchis avant d'agir !* traite des sujets suivants ; se méfier des inconnus, l'Halloween, le taxage, la sécurité routière, l'alcool et les drogues ainsi que la sécurité sur Internet.

Par ailleurs, afin de maintenir et de créer des liens avec les nations autochtones, les services de police et les différents partenaires, plusieurs rencontres d'information et de formation ont eu lieu tout au cours de l'année. Des représentants de plus de 40 communautés ont été rencontrés. Un nouveau programme de prévention a été conçu à l'intention des jeunes des communautés autochtones du Québec. Ce programme : *Vivre fièrement* traite de la prévention en matière de consommation de drogues et d'inhalation de produits toxiques. Il sera lancé au début de 2000. Il s'agit d'un outil adaptable aux différentes situations rencontrées et il est fondé sur l'approche stratégique en résolution de problèmes.

Enquêtes criminelles

Crimes rapportés et solutionnés

En 1999, 53 660 infractions réelles ont été constatées ou ont fait l'objet d'une enquête. Cela représente une baisse de 2,5 % comparativement à 1998. Le taux de solution global s'établit à 37,6 %, une augmentation de 0,9 point de pourcentage par rapport à 1998.

Crimes contre la personne

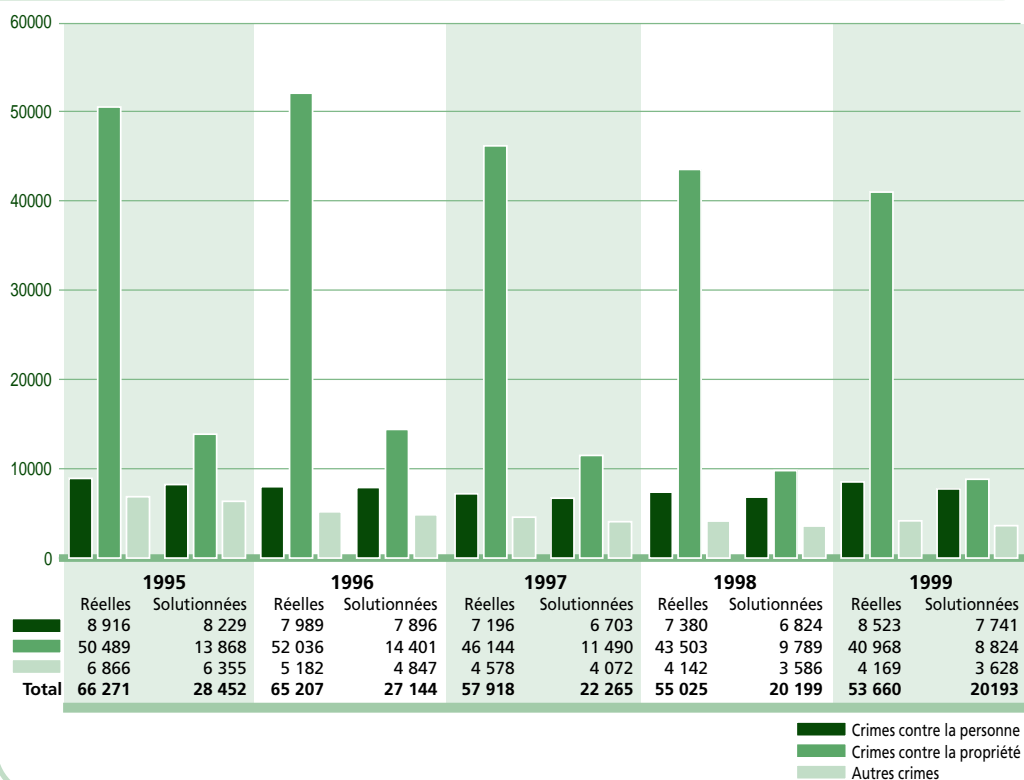
Les voies de fait, les infractions d'ordre sexuel, les vols qualifiés, les tentatives de meurtre, les meurtres et les autres actes de violence appartiennent à la catégorie des crimes contre la personne. Les 8 523 infractions constituent 15,5 %

de la criminalité rapportée et ont connu une hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Le taux de solution des crimes contre la personne atteint 90,8 %.

Crimes contre la propriété

Près de 80 % des crimes sont des délits contre la propriété. On en a dénombré 40 968 en 1999, soit une baisse de 5,8 %. Le taux global de solution en matière de crimes contre la propriété est de 21,5 %, un recul de 1 point de pourcentage. Il y a eu 14 711 introductions par effraction, marquant une baisse de 12 %. On a par ailleurs dénombré 4 990 vols de véhicules, soit 8,6 % de moins que l'année précédente.

Évolution de la criminalité - Infractions réelles et solutionnées



Autres crimes

Cette catégorie comprend notamment la prostitution, les jeux et paris de même que les infractions concernant les armes offensives. Ces crimes, au nombre de 4 169, ont diminué de 0,65 % et leur taux de solution a été de 87,0 %. Le nombre de fraudes s'élève à 1 693 en 1999 alors qu'on en avait dénombré 1 676 en 1998. On note ainsi une légère hausse de 1 % par rapport à 1998.

Drogues et autres substances

La Sûreté du Québec a maintenu ses efforts de lutte contre la drogue en privilégiant les opérations conjointes avec d'autres services de police. Ces actions se sont traduites par des saisies d'une valeur globale de plus de 292 M\$. En 1999, la Sûreté du Québec a dénombré 3 659 infractions en matière de drogues et autres substances, comparativement à 2 884 en 1998. Au cours de l'année, la Sûreté du Québec a amorcé, en assistance, sur le territoire du Québec 1 545 dossiers d'enquêtes dans ce domaine, pour un taux de solution de 73% alors que pour les dossiers entrepris par les unités de la Sûreté du Québec, le taux de solution s'élève à 68,8%.

Pédocriminalité

En 1999, la Sûreté du Québec a ouvert 118 dossiers d'enquête portant sur la distribution de matériel pornographique juvénile par Internet. Le tout a conduit à 24 perquisitions et 20 arrestations. Dans ce domaine, la Sûreté du Québec participe au programme national du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) voué à contrer l'exploitation sexuelle des enfants. Dans ce cadre, elle collabore avec les organismes d'enquête au niveau national et

international. À titre d'exemple, des 118 dossiers effectués, 28 ont été réalisés en assistance à Interpol.

Infractions à certaines lois provinciales et fédérales

En 1999, 2 101 infractions aux statuts provinciaux et fédéraux ont été constatées ; elles étaient au nombre de 2 453 en 1998, ce qui représente une baisse de 14,4 %.

Interventions en milieu desservi par un service policier municipal et services spécialisés

La Sûreté du Québec intervient aussi en complémentarité avec les forces de police municipales et leur offre des services professionnels de soutien. Elle compte dans ses rangs des généralistes et des spécialistes dont les connaissances sont constamment mises à jour. Elle dispose par surcroît, d'équipements de fine pointe dont elle peut faire bénéficier toute la communauté policière.

Le soutien aux municipalités se traduit aussi par la prestation de services techniques divers en scènes de crimes, en polygraphie, en plongée sous-marine, en intervention tactique et en récupération d'explosifs, pour n'en nommer que quelques-uns.

En plus de fournir une assistance sur le plan opérationnel, la Sûreté du Québec donne aussi accès à des services de nature administrative et fonctionnelle, notamment en informatique, en documentation, en statistiques opérationnelles, en systèmes d'information et en vérification interne.

Au cours de 1999, la Sûreté du Québec est intervenue en milieu desservi par un service de police municipal dans 4 824 dossiers d'enquête. Cela représente une

Interventions techniques de la Sûreté du Québec sur le territoire des services de police municipaux (spm) et sur son territoire

	SPM	SQ	Total
• Polygraphie (dossiers).....	92.....	109.....	201
• Hypnose (sessions).....	6.....	16.....	22
• Analyses de déclaration.....	83.....	96.....	179
• Groupe d'intervention.....	44.....	248.....	292
• Enquêtes - incendies.....	16.....	17.....	33
• Scènes - incendies.....	30.....	15.....	45
• Scènes de crimes.....	3 955.....	4 243.....	8 198
• Empreintes digitales.....	23 328.....	18 718.....	42 046
• Laboratoire de photographies (photographies imprimées).....	30 494.....	519 295.....	549 789
• Enquêtes-collisions (rapports).....	40.....	190.....	230
• Équipes cynophiles.....	211.....	700.....	911
• Techniciens en explosifs (missions).....	180.....	596.....	776
• Plongeurs (missions).....	96.....	326.....	422
• Équipe nautique (missions).....	nd.....	372.....	372

baisse de 5,65 % par rapport à 1998. Cette diminution s'explique par la réorganisation policière au Québec, qui a amené une plus grande prise en charge des enquêtes criminelles par les services de police municipaux, en particulier en ce qui concerne la couverture des crimes liés au service de base, notamment les introductions par effraction, les vols simples et les vols de véhicules. Le taux de solution des crimes contre la personne s'établit à 76% et celui des crimes contre la propriété, à 42,8%. Le taux global de solution en assistance atteint 71,0 %.

La Sûreté du Québec est de plus intervenue dans 5 494 dossiers relativement à l'application d'autres lois ; le taux de solution global s'élève à 69,6 %.

Lutte au crime organisé

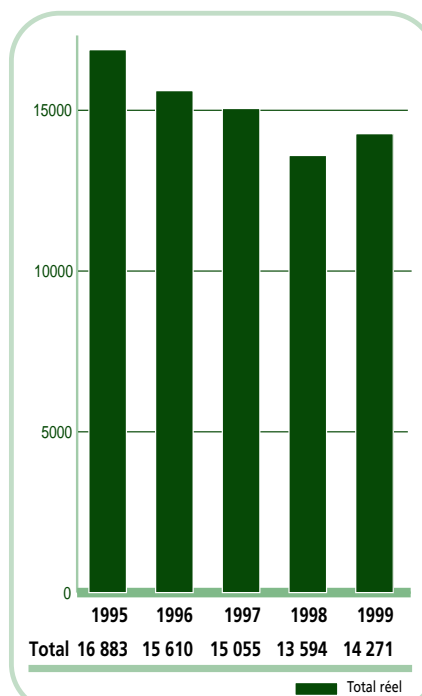
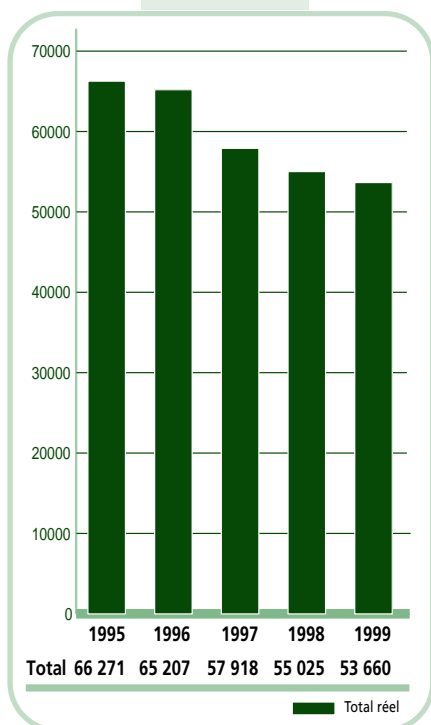
La Direction de la lutte au crime organisé travaille en étroite collaboration avec d'autres services policiers ou organismes voués à renforcer la lutte à divers types de criminalité par des actions structurées et concertées. Elle assume notamment la coordination provinciale des six ERM

(escouades régionales mixtes) créées en 1999. Ces escouades dont le mandat est d'intensifier la lutte au crime organisé, particulièrement à l'endroit des groupes de motards criminels ont succédé aux deux escouades Carcajou. En 1999, les ERM ont procédé à 66 arrestations ainsi qu'à des saisies de drogues évaluées à un million de dollars sur le marché.

La DLCO assure aussi la coordination de programmes d'intervention tels que le PIMS (Programme d'intervention en milieu scolaire) qui vise à contrer le trafic de drogues, la violence et le taxage dans les écoles et le programme CISAILLE dont l'objectif est de lutter contre l'expansion de la production de marijuana sur le territoire québécois. La Sûreté du Québec participe activement au programme ACCES (Action concertée de lutte à l'économie souterraine) axé sur la répression en matière de fabrication et de distribution de produits illicites dans les établissements détenteurs de permis d'alcool. Les objectifs de ce programme sont la sécurité et la santé publiques ainsi que la récupération de tous les revenus dus au gouvernement.

Évolution des interventions de la Sûreté du Québec - Enquêtes criminelles

	1995		1996		1997		1998		1999	
	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.
•C.c. personne	8 916	8 229	7 989	7 896	7 196	6 703	7 380	6 824	8 523	7 741
•C.c. propriété	50 489	13 868	52 036	14 401	46 144	11 490	43 503	9 789	40 968	8 824
•Autres crimes	6 866	6 355	5 182	4 847	4 578	4 072	4 142	3 586	4 169	3 628
Total	66 271	28 452	65 207	27 144	57 918	22 265	55 025	20 199	53 660	20 193

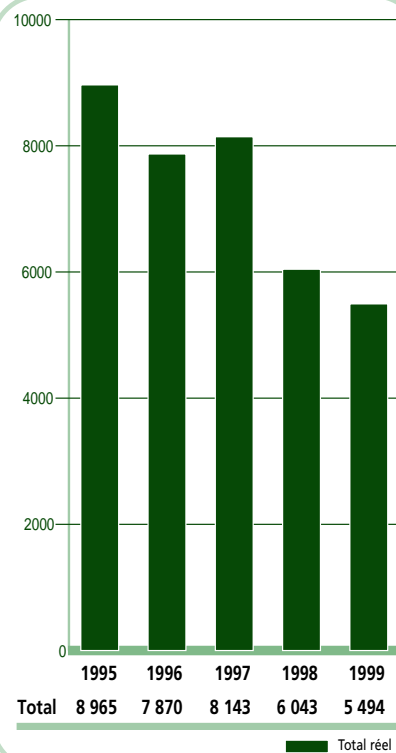
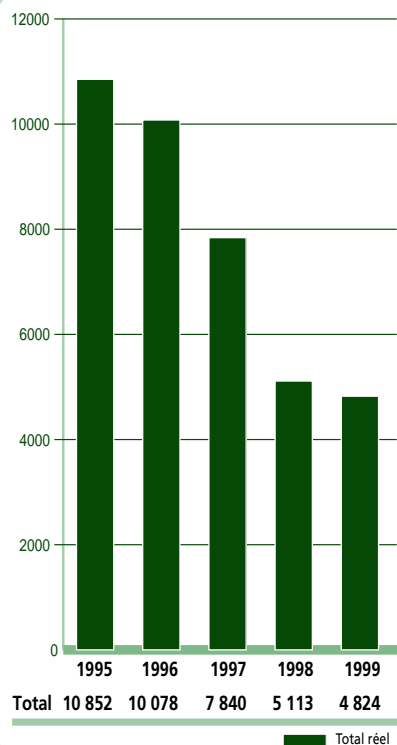


Autres lois

	1995		1996		1997		1998		1999	
	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.
•Drogues et stupéfiants	2 855	2 222	3 104	2 404	3 034	2 275	2 884	2 151	3 659	2 518
•Lois fédérales	360	383	480	486	484	478	354	371	288	264
•Lois provinciales (alcool)	200	133	419	291	906	620	813	1 089	695	662
•Autres lois provinciales	1 997	2 071	1 669	1 864	1 522	1 664	1 286	1 413	1 118	1 016
•Règlements municipaux	0	0	0	0	2	1	14	13	119	105
•Cond. dang.	262	254	265	239	238	209	248	212	256	221
•Cap. affaiblies	8 617	8 576	7 335	7 491	6 699	6 629	5 950	6 014	6 020	6 066
•Délits de fuite	2 592	980	2 338	920	2 170	817	2 045	603	2 116	521
Total	16 883	14 619	15 610	13 695	15 055	12 693	13 594	11 866	14 271	11 373

Évolution des interventions en milieu desservi par un service de police municipal - Enquêtes criminelles

	1995		1996		1997		1998		1999	
	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.
•C.c. personne	1 121	1 026	1 061	933	1 013	922	802	680	893	679
•C.c. propriété	4 689	2 064	4 512	1 994	3 326	1 491	1 907	991	1 887	807
•Autres crimes	5 042	5 030	4 505	4 922	3 501	3 444	2 404	2 396	2 044	1 940
Total	10 852	8 120	10 078	7 849	7 840	5 857	5 113	4 067	4 824	3 426



Autres lois

	1995		1996		1997		1998		1999	
	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.	Réelles	Solut.
•Drogues et stupéfiants	2 628	2 192	2 636	2 307	2 263	1 867	1 601	1 441	1 545	1 128
•Lois fédérales	189	218	195	183	178	173	104	101	59	58
•Lois provinciales (alcool)	213	185	387	240	933	568	534	922	232	296
•Autres lois provinciales	1 581	1 714	982	1 328	872	821	447	597	329	275
•Cond. dang.	134	98	96	103	135	94	179	125	170	139
•Cap. affaiblies	3 136	3 025	2 451	2 706	2 386	2 342	2 005	2 084	1 712	1 735
•Délits de fuite	1 084	285	1 123	279	1 376	267	1 173	230	1 447	192
Total	8 965	7 717	7 870	7 146	8 143	6 132	6 043	5 550	5 494	3 823

Soutien opérationnel

Technologies de l'information

La Direction des technologies de l'information a consacré beaucoup d'efforts à la modernisation de l'infrastructure technologique, basée sur le protocole de communication Internet. Cette nouvelle infrastructure pave la voie à l'implantation du courrier électronique, d'un intranet et à la mise en place de réseaux performants. Des investissements de 6 millions de dollars ont permis de renouveler le parc bureautique tout en normalisant les postes de travail. Parallèlement à ce déploiement, des travaux permettant de renforcer la sécurité ont été réalisés. Tous ces changements ont été supportés par un plan de formation de près de 140 000 \$ afin de s'assurer que le personnel de la DTI possède l'expertise requise au support du nouvel environnement technologique déployé.

Un nouveau système d'empreintes digitales et de photos signalétiques qui permettra d'offrir des services accrus aux unités éloignées (36 postes ou districts) a aussi été implanté. Le développement de deux systèmes majeurs, à savoir le *Rapport progressif d'enquête* et un *Système de gestion pour la protection des témoins* a aussi été amorcé.

Les procédures de relève de l'ordinateur central ont été révisées en vue de s'assurer de la continuité des opérations en cas de désastre affectant l'ordinateur central. Des efforts importants ont aussi été consentis pour s'assurer que toutes les applications et logiciels utilisés par l'organisation pourraient effectuer sans dommage le passage à l'an 2000. Toutes les applications ont été vérifiées et modifiées au besoin ; des tests ont été effectués tant à l'interne qu'avec nos partenaires externes afin de s'assurer de la continuité des opérations au-delà du 31 décembre 1999.

Informations corporatives

En 1999, le Service de l'organisation et des méthodes a poursuivi sa refonte des politiques de gestion amorcée en 1997. Sur les 341 politiques à réviser, 33 ont été modifiées, 11 nouvelles ont été publiées et 19 annulées. Parmi les 275 politiques de gestion en vigueur au 31 décembre 1999, 200 sont encore à modifier et 23 autres sont en voie d'être annulées. De plus, 33 communiqués internes ont été publiés.

Le projet-pilote concernant la conception et l'utilisation de formulaires électroniques s'est terminé à l'automne 1999. Au 31 décembre, 76 formulaires pouvaient être remplis à l'écran à l'aide des logiciels MS-Word et MS-Excel et 24 pouvaient être imprimés par le biais du logiciel Acrobat Reader afin d'être remplis de façon manuscrite. En ce qui concerne les formulaires papier, 113 ont été révisés ou conçus en 1999.

Par ailleurs, l'inventaire des formulaires devant être remplis par les policiers en vertu d'une loi ou d'un règlement est virtuellement complété. Cette première étape s'insère dans une étude issue d'une recommandation du Vérificateur général. Elle vise à évaluer la pertinence de ces formulaires et leur simplification.

Des efforts significatifs ont aussi été déployés dans un certain nombre de dossiers. Parmi ceux-ci, mentionnons : l'implantation du nouveau mode de réponse aux appels de service qui a donné lieu à une révision et à une amélioration des formulaires *Rapport quotidien du patrouilleur* et *Rapport d'incident* ; le début de l'implantation du nouveau processus de rémunération des agents auxiliaires sur appel ; la mise

à jour du plan d'organisation administrative supérieure ; la participation à la mise en place de la loi sur le contrôle des armes à feu.

Le Service des ressources informationnelles a poursuivi le développement du *Tableau de bord de gestion* conjointement avec le Service du développement des systèmes informatiques. Cet exercice avait dû être interrompu en raison des travaux de conformité à l'an 2000.

Une division de *géomatique et cartographie* a été créée à l'automne 1999. Elle a pu soutenir, dans divers mandats, le Service des relations communautaires, la Direction de la protection du territoire lors de l'opération qu'a nécessité le passage à l'an 2000 et le Service des enquêtes sur le crime organisé dans un programme conjoint visant des actions concertées entre la Sûreté du Québec, les sûretés municipales et le ministère de la Sécurité publique afin de contrer les économies souterraines.

Dans le domaine de la gestion documentaire, les principaux efforts ont porté sur divers dossiers : classement des documents électroniques, étude sur la numérisation des documents et conception d'une politique de gestion sur la protection de l'information. La Division des ressources documentaires a participé aux travaux suivants : rationalisation des périodiques, participation au développement informatique du Réseau informatisé des bibliothèques du Québec (RIBG), étude préliminaire sur l'informatisation de la revue de presse. Les demandes d'information se sont accrues de façon significative : 45% en ce qui concerne les demandes de référence, 54%, les prêts et 233%, les prêts entre bibliothèques.

La Division de la statistique opérationnelle a dû configurer de nouveaux rapports statistiques sur la criminalité

et la sécurité routière en raison de la restructuration des territoires de la Sûreté. Elle a répondu à plusieurs demandes ad hoc liées à des enquêtes sur des crimes en série. Elle a réalisé le traitement d'une quinzaine de sondages pour la Direction des relations communautaires et répondu à plus de 3 000 demandes diverses.

Enquêtes et renseignements de sécurité

En matière de sécurité d'État, la Sûreté du Québec a suivi l'évolution de toute situation susceptible de porter atteinte à la sécurité des institutions de l'État et à la paix sociale. En outre, elle a produit du renseignement dans des centaines de situations nécessitant une évaluation de menace à l'égard d'une personnalité politique ; elle a procédé à des évaluations de sécurité dans plusieurs emplacements gouvernementaux et à la vérification de l'intégrité de personnes susceptibles d'être nommées à des fonctions stratégiques au sein du gouvernement et de la magistrature.

Protection des personnalités

Le Service de protection de l'Assemblée nationale et de la résidence officielle a eu à intervenir lors de 49 opérations à caractère politique ou social. Parmi ces opérations, notons la visite du président de la République française, M. Jacques Chirac, ainsi que le *Council of State government* auquel participaient plus de 1700 citoyens américains. Le service a également, dans le contexte des négociations avec les employés de la Fonction publique, eu à intervenir pour assurer la sécurité lors de 56 manifestations regroupant quelque 68 000 personnes.

Le Service de la protection des personnalités a participé à 70 visites de dignitaires étrangers, dont la visite du président des États-Unis au Forum des

fédérations à Mont-Tremblant. Il a de plus collaboré à la sécurité lors de douze événements majeurs. Il a aussi assuré la sécurité du premier ministre lors de 6 événements à l'extérieur du pays soit à Barcelone, Paris, New-York, Mexico, Los Angeles ainsi qu'au Japon, à Osaka et Tokyo. Il a enfin assuré la sécurité de diverses personnalités québécoises lors de 119 sorties officielles.

Permis

Outre ses activités relatives aux agences d'investigation, explosifs et activités reliées à la Loi sur les armes à feu, la Direction des permis a supervisé la formation des employés de la direction ; pour 79 d'entre eux, il s'agissait d'un nouvel emploi. Elle s'est occupée notamment de la formation législative de 328 agents multiplicateurs des sûretés municipales et de la Sûreté du Québec qui ont formé à leur tour 12 529 patrouilleurs et enquêteurs. Une quinzaine de communautés autochtones ont été visitées en vue de la promotion de la *Loi sur les armes à feu*. Le Service des lois provinciales et de la sécurité des immeubles s'est occupé de l'implantation d'un nouveau système de contrôle des accès au quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal, l'édifice Wilfrid-Derome, et, en collaboration avec les ministères de la Justice et de la Sécurité publique, des modifications au règlement sur les explosifs afin de l'harmoniser aux besoins de l'industrie.

Ressources matérielles

En plus de ses activités courantes d'entretien des véhicules, le Service des transports a réalisé la première phase de développement d'un nouveau système automatisé de réservation de véhicules. Il a également œuvré en soutien lors de diverses opérations spéciales principalement en ce qui a trait à l'affectation de

véhicules de patrouille, d'autobus et de minibus pour le transport des troupes et des équipements.

Le Service des immeubles a relocalisé 18 postes de MRC, réaménagé un poste existant et livré 3 postes-relais. Il a aussi participé à la supervision de la construction du quartier général du district de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec, de l'aménagement de l'immeuble du nouveau district de la Montérégie ainsi que du 11^e étage de l'édifice Wilfrid-Derome pour y accueillir 9 unités administratives.

Le Service du soutien administratif a participé à l'élaboration d'un rapport d'évolution budgétaire consolidé. Il a de plus élaboré et présenté un concept de décentralisation budgétaire et administratif qui devrait voir le jour en 2000.

Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)

La Division de la gestion des accès et de la sécurité a consacré ses efforts à la mise en place de la phase I du projet de sécurité de l'information pour l'ensemble des agences utilisant le CRPQ soit par, l'implantation d'un code d'identifiant pour chaque utilisateur ; l'implantation des mesures de sécurité (panneaux d'identification, emplacement physique et installation des équipements) pour chaque agence reliée directement au réseau ainsi par la création de nouveaux liens pour tous les postes de travail sous Window NT. Cette division a effectué 315 enquêtes qui ont donné lieu à 89 recherches opérationnelles, 109 recherches administratives dont 16 criminelles et 103 disciplinaires.

Le Service aux usagers du CRPQ a participé à plusieurs tables de discussion et comités dont les actions les plus signi-

ficatives ont conduit à la signature de protocoles d'entente avec les responsables de l'Opération Nez Rouge et avec le ministère de la Famille et de l'Enfance en ce qui concerne le filtrage des bénévoles.

Actions humanitaires

Les membres policiers et civils de la Sûreté du Québec sont très actifs auprès de la communauté. Plusieurs représentent bénévolement l'organisation auprès d'organismes oeuvrant notamment auprès des plus démunis, des enfants malades, des adolescents et des aînés.

Au cours des cinq premiers mois de 1999, 233 activités ont été réalisées totalisant 2 300 heures. Les membres de la Sûreté du Québec ont activement participé à 43 collectes de sang, 165 campagnes de financement qui ont rapporté au-delà de 205 000 \$, à 94 activités bénévoles et à 25 transports pour l'Association canadienne des transports d'organes.

